

Observation sur la captivité, le relâchage et le suivi au
radio-tracking de jeunes faucons crécerelles
Falco punctatus à l'île aux Aigrettes
(île Maurice)

Jean-Michel Probst



Faucon crécerelle *Falco punctatus* – Photo : T. Duval

Bulletin Phaethon, 1995, 2 : 61-67.

Observation sur la captivité, le relâchage et le suivi au radio-tracking de jeunes faucons crécerelles *Falco punctatus* à l'île aux Aigrettes (île Maurice)

Jean-Michel Probst*

*Nature & Patrimoine
BP 279, 97 827 Le Port cedex

Résumé

Une brève description du milieu insulaire est suivie d'un résumé des observations de faucons *Falco punctatus*, une espèce endémique menacée faisant partie d'un programme de conservation (reproduction en captivité, suivie d'un relâchage dans les sites potentiels). Cette note retrace la captivité et le relâchage de 10 Faucons crécerelles bagués et suivis au radio tracking sur l'île aux Aigrettes. Quelques observations sont données sur le comportement des oiseaux en volière ainsi que des conseils préliminaires avant le relâchage des oiseaux.

Introduction

La crécerelle de Maurice reste le seul rapace endémique mauricien survivant après l'arrivée de l'homme¹. Les populations de ce dernier diminuent brusquement en suivant la déforestation rapide qui sévit dans toute l'île (Jones, 1981). En 1974, il ne restait plus que 2 couples au monde, situés dans les gorges de "Black River". Les associations mondiales de conservation de la nature et les spécialistes des rapaces déclarent alors cette espèce de faucon "la plus rare du monde". Cependant, malgré de nombreuses tentatives, la reproduction en captivité se solde par un échec jusqu'en 1980 : en 7 années, deux couples pondirent 27 œufs qui ne permirent qu'un lâcher d'un seul jeune. Depuis, un programme de sauvetage est dirigé par Carl Jones² (Mauritius Wildlife Appeal Fund) et permet le relâchage de 30 à 50 juvéniles/ans (Jones, 1979, 1980, 1981, 1988 ; Jones & Cauchy, 1989)

Le 29 janvier 1990, nous avons relâché la 100^{ème} crécerelle sur l'île Maurice. Pendant la saison de reproduction 1989-1990, nous avons noté avec Laurent Duvergé, les couples nicheurs dans toutes les zones susceptibles d'abriter les oiseaux relâchés les dernières années. Nous avons finalement recensé 17 couples "sauvages" (Duvergé, 1990). En 1992, une étude sur la distribution de l'espèce fait état d'une situation encore plus optimiste. La population est estimée entre 170 et 200 oiseaux dont 35 couples reproducteurs (Carl Jones, comm. pers.). La situation n'est pourtant pas gagnée pour autant, des problèmes issus de la consanguinité peuvent se déclencher rapidement et provoquer l'extinction rapide de l'espèce. Dans les années à venir, une réintroduction sur l'île voisine de la Réunion devrait être une prochaine étape de sa conservation à envisager (Cheke, 1975 ; Probst, 1991).

¹ Il y aurait eu auparavant un busard et un hibou endémiques, soit respectivement, *Circus alphonsi* et *Mascarenotus sauzieri* (Probst, à paraître).

² Carl JONES est le directeur du programme de conservation du faucon crécerelle mauricien - initié par le Conseil International pour la Protection des Oiseaux (CIPO) et soutenu par l'UICN et WWF International.

2. Le Faucon crécerelle mauricien *Falco punctatus*

Le faucon crécerelle mauricien *Falco punctatus* est un petit rapace adapté à l'environnement forestier, ces ailes courtes et arrondies lui permettent de se faufiler entre les arbres (Jones, en prép.). Il niche autant dans un abri sous roche, en falaise, que dans les cavités des arbres, élevant en moyenne 2 jeunes par an. Ses principaux prédateurs sont les mangoustes *Herpestes edwardsii*, les rats noirs *Rattus rattus* et les chats haret *Felis catus* (Cheke, 1987 ; Jones, 1981, 1987, 1988). Il se nourrit généralement de petits geckos verts et de petits oiseaux. Toutefois, son régime alimentaire peut varier fortement en fonction du milieu (Jones, en prép.).

3. Présentation du site de lâcher

L'île aux Aigrettes est une réserve naturelle de 25 Ha, située dans le lagon de Mahébourg, au Sud-Ouest de l'île Maurice. Un programme de réhabilitation de ce milieu insulaire est actuellement en cours (programme WWF-UICN - Strahm, 1987). Les espèces végétales menacées correspondant à la forêt sèche y sont conservées, tandis que les espèces exotiques envahissantes sont soit limitées, soit, lorsque cela est possible, éradiquées. Entièrement recouverte de forêt, sa partie centrale est encore le reflet de ce que pouvait être la végétation littorale qui existait il y a 300 ans (Guého, 1989). C'est également l'un des rares sites ne recelant aucun mammifère introduit prédateur d'œuf ou d'oiseau adulte : Mangouste, Rat (aujourd'hui éradiqué), Chat haret, Singe, etc. L'île étant également riche en proies (petits geckos, oiseaux,...), elle a été choisie par Carl Jones, comme base d'entraînement pour le retour à la vie sauvage de jeunes crécerelles élevées en captivité. Au centre de l'île, sur un ancien site d'une basse-cour, une volière a été construite pour relâcher les jeunes oiseaux. Une installation préalable d'un jeune mâle "Jonathan" a été testée ainsi que son relâchage et son suivi dans l'île. Il s'agissait également d'expérimenter la technique de la repasse avec une prise de nourriture avec un jeune issu du centre de reproduction de Rivière Noire. Un jour de juillet, 9 autres crécerelles mauriciennes, reproduites en captivité aux Etats Unis, ont été mises en quarantaine obligatoire dans la volière de l'île aux Aigrettes.

4. Méthodes de relâchage

Suite à l'élevage en captivité au centre de Rivière Noire, deux méthodes de relâchage sont généralement employées : le placement de jeunes poussins en duvet dans un nid déjà établi et l'installation de jeunes plumés dans un nichoir. 241 jeunes oiseaux ont été relâchés de cette manière (Jones, 1992).

- Le placement de poussins en duvet : la plus rapide à mettre en place est la technique de placement de jeunes crécerelles âgées de 10 à 14 jours dans la nichée d'un couple déjà établi. Le couple accepte généralement bien les poussins si l'on dispense aux oiseaux une alimentation d'appoint (souris blanches et poussins morts). De 1984 à 1992, 71 jeunes ont été relâchés de cette manière.

- L'installation de jeunes plumés : cette autre méthode consiste à réintroduire la Crécerelle dans des secteurs nouveaux. Des nichoirs sont alors placés dans des zones nouvelles où des jeunes plumés de 28 à 30 jours sont installés. La nourriture est dispensée par un « gardien des rapaces » pendant plusieurs semaines après l'envol. Le gardiennage des jeunes oiseaux est indispensable car du premier envol jusqu'à son autonomie une vingtaine de jours plus tard ils restent la plupart du temps à terre. Enfin, entre 75 et 100 jours les oiseaux capturent eux-mêmes leurs proies et n'ont donc plus besoin d'appoint de nourriture. De 1984 à 1992, 170 jeunes ont été relâchés de cette manière.

Toutefois, la troisième méthode qui nous intéresse ici a été mise en place pour accueillir des jeunes provenant de centre de propagation hors de Maurice (Zoo de Jersey, Peregrine Fund des U.S.A.). La mise en quarantaine étant obligatoire, les oiseaux sont retenus en volière pendant 40 jours et sont ensuite relâchés un à un dans la nature. Ils sont alors nourris à heure fixe dans un endroit préétabli. C'est cette dernière méthode que nous avons expérimentée pour la première fois en 1989 à l'île aux Aigrettes. Après une période d'acclimatation en volière d'environ un mois et demi, (les faucons apprennent progressivement à capturer des proies vivantes, à répondre à l'appel de leur gardien). Les oiseaux sont relâchés l'un après l'autre (voir tableau 1) au centre de l'île. Avant chaque relâchage, ils sont capturés, mesurés, pesés, puis après la recherche d'éventuels parasites, ils sont munis d'un émetteur et de bagues de couleur afin de faciliter le suivi de leurs évolutions et la détermination à vue au

cours de leurs déplacements. Les oiseaux sont ensuite nourris en différents points de l'île jusqu'à leur autonomie complète.

5. Carnet d'observation

1 "JONATHAN" Mâle Bague N°109 (Jaune) : Arrivé seul, le 22 août 1989. En volière, il met une dizaine de jours à ne plus avoir peur de moi. Très adroit, il vole très bien en faisant des virages très serrés autour des arbres morts placés au centre de la volière. Il capture aisément les geckos et les souris vivantes. Trois rémiges primaires sont enlevées avant son relâchage pour handicaper son vol et donc sa fuite en direction de Maurice (une bande de mer de 600 mètres minimum sépare l'île aux Aigrettes de l'île principale). Relâché une première fois le 24 septembre 1989, il est retrouvé 2 jours après en mer. Un pêcheur aurait tenté de l'assommer avec une gaule alors qu'il s'apprêtait à se poser sur le bord de son bateau. On le rapatrie donc en volière. Deuxième relâchage le 15 octobre 1989 (deux autres rémiges primaires sont enlevées). Il vient presque tous les jours au nourrissage d'appoint (noté 8 fois en 10 jours). Il reste toujours aux alentours de la volière, ne volant jamais au-dessus de la canopée des arbres. Malgré son vol handicapé, il capture des proies sauvages (*Suncus murinus*, *Calotes versicolor*, *Hemidactylus frenatus*) et vole rapidement en zigzaguant entre les branchages. La batterie utilisée pour le radio tracking a fonctionné pendant 32 jours. Après le vent cyclonique du 23 décembre 1990, il disparaît de l'île pendant 19 jours. À son retour, il semble pourtant toujours bien en forme. Le 18 février 1990, je le capture (il n'a toujours pas mué) et, avec Laurent Duvergé, nous le réintroduisons sur "Montagne créole" située à 10 km. Cinq minutes après le lâcher, il se fait aussitôt attaquer et houspiller par les jeunes crécerelles relâchées plutôt dans le site n°1 de Montagne Créole. N'étant pas revenu sur ce site, je n'ai donc plus d'observation de cet oiseau par la suite.

2 "BALI" Femelle Bague N°114 (Blanc/Vert) : Arrivée le 18 octobre 1989 avec 8 autres compagnons (ind. de 3 à 7) en provenance d'un centre de reproduction en captivité de Faucons menacés aux USA. En captivité, cette femelle s'affirme vite comme la "dominante" du groupe en se montrant très vindicative vis-à-vis des autres individus. Le 3ème jour, elle se manifeste par diverses manifestations vocales puis visuelles, à travers le grillage de la volière, un vif intérêt pour le mâle Jonathan, le seul relâché sur l'île. Elle est la première à se diriger vers les proies (poussins ou souris) que j'apporte chaque jour, la première encore à tuer une proie vivante (*Hemidactylus frenatus*). Très adroite et "impressionnante" elle dérobe les proies des autres oiseaux qui partagent l'espace de la volière. Les mâles, plus timides sont souvent privés de nourriture et pour cela, elle est séparée du reste du groupe le 26 octobre 1989. Deux ouvertures successives accidentelles de la porte de communication provoquent des poursuites et l'affolement autant chez les mâles que chez les femelles. Relâchée, sans plumes coupées, le 15 novembre 1989, elle reste invisible, cachée dans la végétation pendant 4 jours. Elle vole très bien, et suit souvent le bord de l'île, entre 20 et 30 m de hauteur. Les alertes de "Bulbul orphée" *Pycnonotus jocosus* deviennent quotidiennes. Elle suit un curieux rythme de 3 à 5 jours : elle est tantôt présente plusieurs jours au nourrissage d'appoint, tantôt plusieurs jours absente (s'échappe-t-elle de l'île pendant ces périodes ?). Le 20 février 1990, je capture Bali, et nous la relâchons, avec Laurent Duvergé, sur "Montagne Créole". Deux jours plus tard, elle est retrouvée à côté de la volière, au centre de l'île. Dernière observation : à l'île aux Aigrettes, le 28 février 1990.

3 Mâle Bague N° 117 : Arrivé le 18 octobre 1989. Dominé par les femelles à partir du 3ème jour. Il reste ensuite prudemment à l'écart, regardant les luttes de territoires entre les femelles. Le 22 octobre 1989, il se fait dérober à 2 reprises sa proie et ne mangera pas jusqu'au lendemain. Le 28 octobre 1990, une panique est provoquée par une ouverture accidentelle de la fenêtre de communication : Bali, Surianne et Lunita s'ébouriffent, soufflent et crient. Les mâles sont pourchassés par intermittence. Une fois Bali séparée du groupe, Lunita et Surianne continuent entre elles la lutte pour la dominance du groupe. Le 17 novembre 1989, le mâle N° 117 est trouvé mort, des traces de blessures ouvertes sur le côté de la tête.

4 "NIKITA" Femelle Bague N° 115 : Arrivée le 18 octobre 1989. Très discrète, elle passe presque inaperçue. Ne participe jamais aux luttes de territoire ou de proies (se contentant d'hérissier les plumes en faisant le "gros dos" dès qu'un de ses compagnons l'approche de trop près. Elle ne paraît jamais dominée ni dominante. Le 20 novembre 1989, Carl Jones et Laurent Duvergé la ramènent à la volière de Rivière Noire. Elle portait des blessures autour du bec et avait une légère irritation aux commissures du bec.

5 "VINK" Mâle Bague N° 111 : Arrivé le 18 octobre 1989. Comme le N°117, il était régulièrement dominé par les femelles. Le 17 novembre 1989, je le capture facilement à la main, son œil gauche est fermé s'ouvrant difficilement, son plumage est en piteux état. Il porte des traces de coups et porte des blessures caractéristiques

au-dessus du bec et derrière la tête. Le 18 novembre 1989, il est isolé dans une autre volière, où il refuse de s'alimenter. Le lendemain, il mange enfin, timidement. Dalton, un autre mâle « persécuté » est installé dans la même volière. Le 20 novembre 1989, il semble encore affaibli, mais mange de meilleur appétit, je le retrouve pourtant mort, le lendemain, à 5H30 du matin.

6 “KANE” Mâle Bague N°118 (Violet/Noir) : Arrivé le 18 octobre 1989. C'est le seul mâle des quatre qui ne se laisse pas intimider par les femelles. Paraissant toujours calme, il observe souvent ses congénères sans "peur" ou sans "émotion". Très habile, il capture aisément les proies vivantes (Probst, 1990). Quelquefois il se sert le premier, avant les femelles. Relâché, c'est la première crécerelle observé en train de dépecer un Bulbul orphée. Après le passage de la dépression cyclonique du 23 décembre, il disparaît pendant 37 jours. Le 25 février 1990, Laurent Duvergé l'observe à 8H30 au Nord de Mahébourg, un village de pêcheurs, situé à 6 km de l'île aux Aigrettes où je l'observe une heure et demie après. Dernière observation à l'Île aux Aigrettes, le 26 février 1990.

7 “DALTON” Mâle Bague N°113 : Arrivé le 18 octobre 1989. Houspillé régulièrement par les femelles dominantes. Il semble très adroit dans la capture des petites proies vivantes (*Phelsuma ornata*, *Mus musculus*, *Calotes versicolor*). Les Bulbuls orphées volant autour de la volière ont, à chaque fois, attiré son attention. Il est isolé du groupe le 20/11/89. Il porte des coups et blessures au-dessus du bec et sur la tête. Relâché par inadvertance par les gardiens le 4 décembre 1989, je le capture et le remet en cage le 6 décembre 1989, il s'échappe encore accidentellement le même jour. Nous décidons de le laisser en liberté. Il est souvent observé en compagnie de la femelle "Surianne". Il vient rarement au nourrissage mais, lorsque je l'aperçois, il paraît toujours en excellente forme. Dernière observation à l'Île aux Aigrettes, le 20 décembre 1989.

8 “SURIANNE” Femelle Bague N°110 (Bleu/Noir) : Arrivée le 18 octobre 1989. Après la mise à l'écart de "Bali", c'est cette femelle qui est devenue progressivement la dominante (beaucoup de luttes sans conséquence avec "Lunita"). Relâchée le 10 décembre 1989, elle tombe à l'eau deux jours plus tard après avoir été poursuivie par un couple de Héron vert *Butorides striatus* nicheur probable sur la côte Sud est de l'île. Elle est aussitôt recueillie dans le lagon par des pêcheurs qui ont observé la scène. Elle a le dessous entièrement trempé, cependant son émetteur fonctionne toujours et ne semble pas avoir été endommagé par l'eau de mer. Relâchée une nouvelle fois le 12 décembre 1989, elle entreprend plusieurs fois des vols au-dessus du lagon, mais rebrousse finalement après une cinquantaine de mètres de distance. Le 3 janvier, elle capture un *Phelsuma ornata* qui montait sur un mur de la vieille ruine en face de la maison du gardien. Alors qu'elle vole à vive allure, elle laisse traîner une patte sur le côté et le capture à l'arraché. La batterie de l'émetteur cesse de fonctionner au bout de 29 jours d'utilisation. Elle est observée 3 fois en compagnie de "Dalton" (jeux de poursuite intermittents sans agression, vol à 2 autour de l'Île, dépeçage de proies en commun). Ce sont peut être là des signes d'une liaison future ? Dernière observation à l'Île aux Aigrettes, le 23 décembre 1989.

9 “NOOR” Femelle Bague N°116 (Bleu/Jaune) : Arrivée le 18 octobre 1989. Très timide, le 2ème jour elle ne prend sa souris qu'après de longues hésitations. C'est la seule femelle qui se fait ravir régulièrement ses proies par les mâles. Les 10 premiers jours, je pose la souris sur un haut perchoir pour qu'elle ose venir la chercher. Relâchée accidentellement le 23 décembre 1989. Aucune nouvelle depuis cet incident. Le 25 décembre, une crécerelle est aperçue plusieurs fois à Blue Bay. Il s'agit peut-être de "Noor", mais je n'ai pas pu observer cet oiseau. Un nichoir a été posé à 6 mètres dans un Badamier où l'oiseau se serait perché plusieurs fois.

10 “LUNITA” Femelle Bague N°112 : Arrivée le 18 octobre 1989. Femelle dominante dès le 3ème jour. Une lutte continue s'engage avec "Bali", puis "Surianne" (une fois "Bali" séparée et relâchée). Après une dispute un peu plus sérieuse, le 17 novembre 1989, je suis resté la nuit dans la volière. À la levée du jour, "Lunita" a poursuivi le mâle N°111, l'a projeté brusquement à terre. L'un sur l'autre, face à face, les ailes écartées, tout en soufflant et criant, elle essayait de lui monter dessus en lui donnant de violents coups de bec sur la face. Suite à ces incidents, elle est le jour même, isolée, seule dans une petite volière séparée. Le 29 décembre 1989, elle est replacée, seule, dans la grande volière dont la totalité des oiseaux a été relâchée. Dernière observation à l'Île aux Aigrettes, le 28 avril 1990, toujours captive dans la grande volière centrale de l'Île.

6. Discussion

Plumes coupées ou non ?

Les oiseaux qui ont été libérés sans avoir eu de plumes coupées volent beaucoup mieux. Ils ont sûrement plus d'adresse et de chance de capturer des proies sauvages. En revanche, on peut noter une différence importante sur la fréquentation des postes de nourrissage. Les individus ayant les ailes coupées sont beaucoup plus réguliers.

Les autres sautent facilement 3 ou 4 repas sans problèmes apparents. Sous réserve d'un appoint de nourriture régulier et pour la fidélité de l'individu relâché au site du relâchage cette méthode peut être éventuellement employée juste avant la mue. Dans la plupart des cas, il semble préférable de laisser l'oiseau libre de se déplacer et donc de chasser avec plus de réussite. À la Montagne Bambou, nous avons d'ailleurs pu observer un mâle à ailes coupées se faire sévèrement agresser par des mâles pourtant d'un an plus jeunes que lui.

Dominance des femelles en captivité : Attaques et mortalités

Dans la volière, pratiquement à chaque fois qu'un mâle était en présence d'une femelle, il était en position de soumission (capture de proie une fois la femelle servie, perchoir situé dans un coin, manifestations sonores quasi-inexistantes, souvent prostré dans un coin rarement en déplacement, position de dominé dans la plupart des occasions, etc.). Le contraste était important une fois qu'il était seul ou en présence d'autres mâles. Signalons qu'une femelle peut tuer un mâle lors d'une attaque, il serait donc judicieux, soit de séparer les oiseaux pendant la période critique hivernale (comm. pers. Carl Jones), soit d'éviter de trop forte densité d'oiseaux dans la même volière. Ceci afin d'éviter le "stress" des plus faibles. Pour cette volière de 60 mètres carrés, le nombre tolérable d'oiseaux serait un maximum de 4 oiseaux maximum en même temps. L'idéal étant de maintenir un seul oiseau par enceinte.

Remarques sur les captures et l'amasement des proies en volière

Les femelles se constituent souvent des réserves de nourriture. Elles amassent des proies dans une, parfois deux, cache(s)³. Même si elles paraissent rassasiées, elles s'activeront à cette tâche tant que celle-ci ne comportera pas trop de risques (affrontement avec d'autres individus) ou d'efforts trop importants. Ainsi lors de la distribution de la nourriture, les femelles plus rapides se servent en premier. Après des démonstrations d'agressivité, elles volent souvent les proies des mâles. Elles constituent alors un petit stock, qu'elles gardent et défendent jalousement. Toutefois, ce comportement ne dure que quelques minutes après la distribution des proies. Quand la "tension" se relâche peu à peu dans la volière, c'est-à-dire quand la plupart des oiseaux ont fini de manger, l'attention se relâche beaucoup. Ainsi j'ai pu observer plusieurs fois des mâles profiter de cet instant pour aller se servir dans la réserve d'une femelle dominante. La femelle regarde la scène avec attention mais sans intervenir. Le 30 décembre 1989, J'ai fait l'expérience de donner autant de proies qu'une femelle crécerelle m'en demandait : en 30 minutes exactement (chronomètre en main), elle est revenue 27 fois. Signalons qu'après la demi-heure de cette expérience, elle revenait encore et je me suis lassé avant elle ! Cette "pratique" d'amasser des proies n'est pas régulière, elle semble surtout due à la faim (peut être aussi à un instinct lié à la reproduction). La plupart du temps, l'oiseau va dépecer sa proie dans un endroit calme, soit sur une grosse branche, soit, plus rarement, à terre, tout de suite après l'avoir capturé.

Observations à propos du passage des proies inanimées aux proies vivantes

Toutes les crécerelles ont eu le même comportement : la première souris blanche vivante relâchée dans la volière suscite beaucoup de réactions (mouvements rapides de la tête, approches et observations attentives, attention redoublée lors du déplacement de la proie, etc.), mais au bout du compte peu d'entreprises. Le vif intérêt fait tout de suite place à l'étonnement, puis on sent comme un réveil des sens "contrôlé", avec beaucoup de méfiance, de "timidité" et, semble-t-il, de "peur". Certains oiseaux, parmi les plus hardis, vont oser toucher la proie du bout de leurs serres, mais ils vont aussitôt la retirer et se percher plus haut pour examiner cette curieuse chose qui se met soudain à bouger.

Ce n'est qu'au bout du 2ème ou 3ème jour que leurs sens vont se réveiller tout à fait. Le comportement (commun à tous les faucons) qui consiste à sectionner la colonne vertébrale dans le cou de la proie est quelquefois rapidement acquis, d'autre fois il ne se réveille qu'après 6 ou 7 jours (pour la mise à mort des souris, des agames ou des oiseaux par exemple). En revanche, la capture et la mise à mort est immédiate lorsqu'il s'agit de geckos. Pour cela, il serait judicieux de commencer à donner ce type de proies si l'on recherche une autonomie rapide du faucon avant son relâchage.

Capture de proies dans la nature

Pendant les 6 mois d'observation des crécerelles relâchées sur l'île, 10 observations de capture de proies (voir tableau 2) ont été notées. Ce résultat peu important s'explique par le fait que les oiseaux étant jeunes et non fixés à un dortoir fixe, c'est le hasard des rencontres qui a permis de les enregistrer. On peut remarquer la relative importance de deux proies (*Phelsuma ornata* et *Pycnonotus jocosus*) qui sont aussi les plus importantes quantitativement, sur l'île.

³ dépression dans un mur.

Remarque sur l'envol définitif des jeunes

Les oiseaux relâchés à l'île aux Aigrettes étaient tous âgés d'une trentaine de jours. Leurs disparitions de l'île après le relâchage s'étalent entre 32 et 38 jours. On peut donc interpréter ce départ de l'île vers d'autres lieux comme un signe de leur autonomie de vol et de chasse. Certains individus (Bali, Surianne) retournent de temps à autres au-dessus de l'île et stationnent quelques jours avant de retourner sur Maurice.

Remerciements

Je remercie, ici, tous ceux qui m'ont aidé, conseillé et passionné par leur expérience et leur connaissance de tout ce qui vit. Un grand merci au Mauritius Wildlife Appeal Fund et à ses directeurs de programmes de conservation Carl Jones et Wendy Strahm, ainsi qu'à toute son équipe de volontaires. À Laurent Duvergé, Christophe Thébaud, Guillaume Gelinaud et Rémi Basque, pour leur compagnie et leurs intérêts à la conservation des oiseaux.

Bibliographie

- CHEKE, A. S. 1975. Proposition pour introduire à la Réunion des oiseaux rares de l'île Maurice. *Info Nature* n°12 : 25-29.
- CHEKE, A. S. 1987. An ecological history of the Mascarene Islands, with particular reference to extinctions and introductions of land vertebrates. In *Studies of Mascarene Island Birds*, ed. Diamond. CUP, Cambridge, 6-89.
- DUVERGE, L. 1990. Annual report of *Falco punctatus*. Rep. int. M.W.A.F. Mauritius.
- GUEHO, J. 1989. La végétation de l'île Maurice. Ed. Océan Indien, 1-57.
- JONES, C.G. 1979. Mauritius / Rodrigues conservation project report for January 22nd- June 20th. 1979. Unpublished.
- JONES, C.G. 1980. The Mauritius Kestrel, its biology and conservation. *The Hawk Trust Annual Report* 10 : 18-29.
- JONES, C.G. 1981. The Mauritius Kestrel. Its biology and conservation. *Hawk Trust Ann. Rep.* (1980) 10 : 18-29.
- JONES, C.G. 1983. The captive management and biology of the Mauritius Kestrel *Falco punctatus*. *International Zoo Yearbook*, 23 : 76-82.
- JONES, C. G. 1987. The larger land birds of Mauritius. In Diamond A.W. *Studies of Mascarene Island Birds*. Cambridge University Press, 209-300.
- JONES, C.G. et CAUCHY J. C. 1989. Miracle à Maurice; *L'Univers du vivant*, 27 : 78-81.
- JONES, C.G. ; STEELE, F.N. et OWADALLY, A.W. 1981. An account of the Mauritius Kestrel captive breeding project. *Avic. Mag.* 87 : 191-207.
- PROBST, J.M. 1990. Élevage du Lézard vert de Vinson *Phelsuma ornata* à l'île aux Aigrettes. *Rap. Int. Mauritius Wildlife Appeal Fund*. 1-4.
- PROBST, J.M. 1991. La réintroduction de la Crécerelle *Falco punctatus* à La Réunion. *Rap. Int. Région Réunion*, 1-3.
- PROBST, J.M. (à paraître) Liste des 47 oiseaux indigènes éteints des îles Mascareignes. *Bull. Phaethon*, vol. 3.

STRAHM, W. 1987. Réhabilitation de l'île aux Aigrettes. Programme d'éradication du Rat noir *Rattus rattus*. Liste préliminaires et statut des plantes indigènes et exotiques. Rapport interne du Mauritius Wildlife Appeal Fund.